



Association Apogée



SESSION DE FORMATION

RESPECTER LES REGLEMENTATIONS HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT DANS LE TERTIAIRE

Durée : 2 jours

PARIS – Jeudi 29 et Vendredi 30 octobre 2009

LIEU DE LA FORMATION :

IMSI groupe IGS
1, rue Jacques Bingen
75017 PARIS
Métro Malesherbes ou Villiers



DEROULEMENT D'UNE JOURNEE

Accueil à 8h45
Début de la session à 9h
Repas pris en commun
Fin de la session à 17h30

TARIFS :

Adhérents APOGEE :
690 € HT, soit 825,24 € TTC
Autres :
1380 € HT, soit 1650,48 € TTC

Le prix comprend :

- L'enseignement
- Le support de cours
- Le déjeuner

ORGANISATION :

IGS FORMATION CONTINUE



Numéro de déclaration d'activité auprès de la
Préfecture de Région : 11750247275

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée à la Préfecture sous le numéro 93/701
Siège social : 1 rue Jacques Bingen - 75017 Paris

SIREN : 391.166.899

EN SAVOIR PLUS

IMSI
12, rue Alexandre Parodi
75010 PARIS
Tél : 01 40 03 15 10
imsi@groupe-igs.fr

RESPECTER LES REGLEMENTATIONS HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT DANS LE TERTIAIRE

Durée :
2 jours

Horaires :
9h00 /17h30

Déjeuner :
en commun

Intervenant :
François DUJARDIN
Consultant senior APOGEE

Objectifs

- Connaître les réglementations applicables à l'immobilier tertiaire
- Savoir les mettre en œuvre sur son propre patrimoine immobilier
- Identifier les points sensibles
- Savoir mettre en place une organisation adéquate
- Savoir élaborer une méthode pour satisfaire aux réglementations

Participants

- Techniciens
- Ingénieurs
- Gestionnaires de patrimoines immobiliers

Pré requis

- Connaissance du vocabulaire de base du bâtiment
- Au moins une spécialité : droit, architecture, techniques du bâtiment, gestion

Approche pédagogique

- Mise en situation concrète
- Apports théoriques
- Travaux en groupes

Programme (établi sous réserves de modifications)

- Le vocabulaire : mise aux normes, mise en sécurité, mise en conformité, etc.
- Les textes les plus importants
- La sécurité incendie
- Les installations techniques et équipements particuliers
- Hygiène sécurité et santé sur les lieux de travail
- Les interventions des entreprises extérieures
- La protection de l'environnement
- La protection de la santé
- Sécurité juridique et financière
- L'identification des points sensibles
- La mise au point d'un plan d'action : diagnostics, organisation, procédures
- La veille réglementaire

Documentation

- Remise aux participants d'un classeur pédagogique, support de cours et recueil des cas présentés.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2009

A retourner, complété, daté, signé et revêtu du cachet de la société/organisme à :
IMSI 12, rue Alexandre Parodi 75010 Paris ou par fax au +33 1 40 03 15 25

Intitulé de la formation

Date de la session :

Société

Raison sociale :

Adresse

:

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Coordonnées du participant

Mme Mlle M.

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction :

Tél : _____ E-mail _____

Coordonnées de la personne en charge du suivi d'inscription

Mme Mlle M.

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction :

Tél : _____ E-mail _____

Coordonnées de facturation (si différentes ou OPCA)

Société : _____ Nom du contact : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : _____

Mode de règlement (règlement à l'inscription)

Je suis adhérent APOGEE, ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de IGS FC

Je ne suis pas adhérent APOGEE, ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de IGS FC

Le règlement sera effectué par un OPCA

Paiement à réception de la facture

Toute annulation à moins de 5 jours avant la formation, entraîne le paiement en totalité des frais de participation.

Ce bulletin d'inscription a valeur de bon de commande.

Date : _____

Signature et cachet